

JA MARTIGNY

MEUBLES RUSTIQUES

Nous vous garantissons les prix les plus bas

Trisconi & Fils

Importation en gros
Uniquement à MONTHEY
à 50 m de la PLACETTE

GARAGE OLYMPIC

A. ANTILLE

Sierre 55 33 33 Sion 23 35 82

Distributeur officiel pour le Valais:
VW - Audi NSU - Porsche
Chrysler - Valiant

FED

Un voyage à Londres

page 6

Vendredi 8 juillet 1977 60 ct. JA Martigny
No 50 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

Impr. Montfort, Martigny

CONTROVERSE

DOSSIER AUTOROUTE

Les événements semblent se précipiter, les positions étant à ce jour plus ou moins tranchées, il nous paraît utile et nécessaire d'ouvrir à nouveau ce dossier. Nous apportons trois éléments susceptibles d'apporter une meilleure connaissance de ce problème important pour notre canton. Souvent et bien mieux que de longs discours, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ainsi nous publions un tableau fort explicite qui nous donne en chiffres la réalité du tronçon Saint-Maurice-Brig dans son état actuel. Ce tableau prouve une seule chose, c'est la nécessité de l'autoroute. En effet, il est impensable de maintenir sur 97 km d'un tracé de route plus de 20 km en localité. Si l'on tient compte également de l'énorme quantité de chemins et routes qui débouchent directement sur la route actuelle, le choix de l'autoroute ne fait plus aucun doute.

Nous ne nous étendons pas sur le nombre impressionnant de tués et blessés qui figurent dans la statistique. On peut néanmoins penser que l'autoroute diminuerait considérablement les risques d'accidents. Cela aussi est une donnée de la qualité de la vie, si l'on peut dire.

A la suite d'un de nos articles, nous avons reçus plusieurs

lettres. Nous publions ci-après la lettre de M. Rappaz. Il apporte, à sa manière, des éléments intéressants que nous joignons au dossier.

Enfin, les opposants ont adressé une lettre à M. Hürlimann, conseiller fédéral, afin de le rendre attentif à leurs préoccupations. Nous avons jugé bon de la publier. Nous avons, quant à nous, fait connaître notre position en temps voulu. Nous continuons de penser que l'autoroute est une bonne chose pour le Valais. La position des opposants nous paraît éphémère dans la mesure où la sensibilisation aux problèmes de l'environnement est un phénomène récent dont les motivations pour en être sincères n'en sont pas moins irrationnelles. La protection de l'environnement est une nécessité. Mais là comme ailleurs, il faut prêter garde aux exagérations qui sont souvent l'expression d'un sentiment momentané et non l'interprétation d'une réalité constante.

Fidèle à nos habitudes, nous laissons le dossier ouvert, conscients que ce problème touche de nombreux Valaisans. Nous espérons cependant qu'un jour nous pourrions le fermer sans que l'intérêt de notre canton ait en pâtir.

Adolphe Ribordy

EN BREF...

Pollution de fond

La pollution de fond que j'évoque dans ces lignes n'est pas celle que les chimistes disent avoir décelée dans notre atmosphère, par l'effet des émissions nocives des usines ou d'autres causes. Celle-là, pouvoirs publics et milieux intéressés sont en passe de l'extirper à la racine du mal. Il en est temps.

Il existe, hélas, une forme de pollution plus insidieuse et qui paralyse, de longue date, le développement du canton : c'est l'indéracinable esprit conservateur, qui n'en finit pas de regretter l'ancien régime, où des despotes éclairés (?), appuyés sur une « élite » omnisciente, guidaient le troupeau sur les sentiers de l'ordre et de la tradition. Un vrai paradis qu'on ne peut tester que par la moindre courante progressiste à l'horizon ; nul contestataire, aucune pétition. Le curé dans sa sacristie ; des vicaires déferents. L'Eglise soumise au bras séculier ; par ailleurs, sainte, catholique et romaine...

Puis, vian ! Le coup de tonnerre de la Révolution française : et rien ne va plus comme avant.

Précisément, l'autre jour au Grand Conseil, le porte-parole d'une mi-

norité, dénonçant certains appétits par trop dévorants, se demandait si la Révolution française était bien advenue pour tout le monde, avec son héritage, la Déclaration des droits de l'Homme ? Question pertinente. Car, aujourd'hui, on n'abuse personne en mimant le jeu démocratique et en parodiant ses institutions avec le zèle du pharisien. A l'orée du 21e siècle, une mentalité aussi rétrograde nous condamnerait à y entrer à reculons et la lanterne dans le dos !

Terminons en clair, et par allusion au récent esclandre parlementaire : le Valais gagne-t-il vraiment en prestige à figurer ce bloc monolithique, doué... « d'une inertie considérable », suivant la mémorable formule de feu Aloys Theytaz, ex Civism du « Courrier de Genève » ? N'eût-il pas été plus conforme à la « religion de nos pères » que les grands contremaitres de la 11e heure respectent l'ouvrage accompli par les tâcherons de la pointe du jour et ne confisquent pas leur juste salaire ? Ou bien faut-il admettre l'affreux dicton : « Quand la politique entre au Prétoire, la Justice en sort » ?

Arthur Bender

Route principale T. 9 Saint-Maurice - Brig

Partiel	Cumulé	Limité		Débouchés de chemins	Débouchés de routes	Carrefours sans feux	Carrefours avec feux	Tués	Blessés graves	Blessés légers	Déviations d'agglomér.	
		50-80	80-120									
Saint-Maurice	15,5	4,1	7,0	8,5	23	13	12	4	33	143	133	3,6
Martigny	14	1,6	2,4	11,6	21	17	5	1	21	125	117	3
Riddes	14	2,3	6,7	7,3	19	21	8	2	16	102	101	1
Sion	15	3,7	6,3	8,7	13	12	8	4	22	133	120	1,5
Sierre	10	4,1	3,2	6,8	34	18	10	8	15	103	95	0,5
Susten	13	2,4	2,2	10,8	35	7	5	—	15	105	72	1,5
Raron	6,5	1,0	0,7	5,8	12	5	10	—	10	71	70	—
Visp	9	2,6	2,5	6,5	12	8	7	—	29	127	109	0,5
Brig	97											
TOTAUX	97	21,8	31	66	169	101	65	19	161	909	817	

Lettre au Conseil fédéral

Monsieur le conseiller fédéral Hans Hürlimann,

Réunis en assemblée constitutive le 23 avril 1977 plus de 500 Valaisans ont constitué une association contre la construction de la N9 de Martigny à Brigue.

Nous vous remettons en annexe le texte de la résolution approuvée à l'unanimité par les membres de cette assemblée.

A cette même occasion, une pétition demandant la suppression de ce tronçon autoroutier a été lancée. Celle-ci, qui, aujourd'hui, a déjà recueilli plus de 30 000 signatures en Valais, sera adressée en automne à l'Assemblée fédérale.

Malgré le contenu de votre lettre du 7 janvier 1977 adressée à l'U.P.V., disant que les travaux relatifs à la construction de la N9 pourraient être reconsidérés jusqu'en 1980, nous constatons avec inquiétude que des travaux y sont en cours.

Actuellement le Département des travaux publics du canton du Valais met en soumission des ouvrages en amont de Martigny, sans même que l'Assemblée fédérale n'ait eu le temps de se prononcer quant à l'opportunité d'une telle réalisation.

Nous n'admettrons pas la politique du fait accompli et nous demandons instamment l'arrêt des travaux avec effet immédiat. Connaissant vos sentiments à l'égard de notre beau pays, nous sommes persuadés que vous ne désirez pas qu'il soit saccagé et partagé sans nécessité.

Comptant sur une prompt intervention de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le conseiller fédéral, l'assurance de notre haute considération.

Comité cantonal contre l'autoroute Martigny-Brigue
Le président : Jacques Granges
Le secrétaire : Bernard Rappaz

M. Rappaz n'est pas d'accord

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'avoir ouvert vos colonnes au débat de l'autoroute. Cette question, si importante pour l'avenir du canton, nous concerne tous, et il importe que toutes les opinions puissent s'exprimer. Votre journal publie le 24 mai un article intitulé « Le dossier autoroute », et écrit de votre main. On y trouve quelques arguments qui ne résistent pas à une analyse sérieuse.

des pays du Nord (Hollande, Allemagne, Norvège, Suède, Angleterre, etc.)
suite en page 3

Pollution

Vous affirmez notamment que l'autoroute n'augmentera pas la pollution, mais au contraire, risquerait de la diminuer. Erreur ! Qui dit autoroute dit augmentation de trafic, surtout celui dit de transit. En effet les automobilistes

Fabrique et plus grand dépôt de la Suisse romande à Naters

Fabrique de meubles et agencements intérieurs

GERTSCHEN SA

Grandes expositions à Martigny - Uvrier/Sion - Brigue
(026) 2 27 94 - (027) 31 28 85 - (028) 3 10 55

EN DIRECT AVEC...

La volonté du parti majoritaire valaisan d'occuper tous les sièges du Tribunal administratif est la preuve d'un bel appétit et par conséquent d'une bonne constitution.

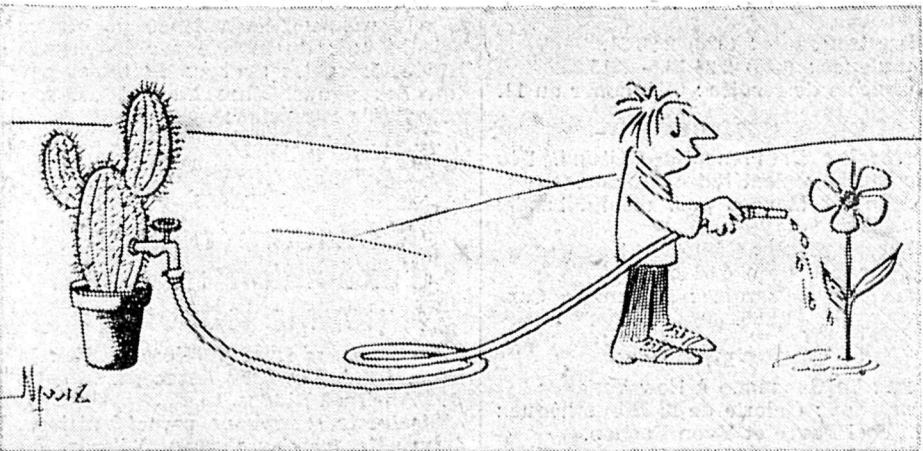
QUEL PLURALISME ?

Pour le minoritaire valaisan, le maintien du pluralisme politique signifie que chacun des partenaires laisse vivre l'autre avec ses idées, en le respectant et surtout en le tolérant.

Pour le majoritaire valaisan, du moins dans sa tendance musclée actuelle, il ne peut pas y avoir diverses conceptions de la société, susceptibles de subsister l'une à côté de l'autre. C'est pourquoi pour elle, la coexistence n'est rien d'autre que la tactique qui vise à l'instauration d'un régime conservateur total, intégral, dans tous les domaines de l'Etat.

LE PIEGE DE L'INTOLERANCE

La tolérance dont se réclament les radicaux exige qu'ils ne cherchent pas à entraver, par n'importe quel moyen, le processus inflationniste du conservatisme dans ce canton. Même dans leurs propres fiefs, les radicaux supportent les flèches de la grande



coalition majoritaire avec stoïcisme, même et surtout si les archers viennent de la Sion cantonale.

Par contre, que le conservateur ne puisse pas tolérer un pluralisme véritable ne doit pas nous étonner outre mesure, car suivant sa propre philosophie, chacun ne peut trouver son salut qu'en suivant les dogmes du parti. En dehors de cette vérité, tout le reste est hérésie ou néant. Par conséquent cette attitude à l'égard des minorités ne saurait être considérée comme de l'intolérance, bien au contraire ne vise-t-elle pas à fa-

vouloir satisfaire tous les désirs de ses adversaires politiques, il risque de perdre ses véritables alliés. Dans les dernières citadelles d'opposition, il serait peut-être bon de s'en souvenir.

Mais à quoi bon se morfondre, n'est-ce pas dans l'adversité que les hommes sont capables de donner le meilleur d'eux-mêmes ? Ainsi la belle unité de vues des minoritaires, lors de l'élection des membres du Tribunal administratif, n'est-elle pas la preuve que faute d'une identité de pensée des deux partis, il pouvait y

Du conservatisme...

voiriser l'avènement de la tolérance dans ce canton ? En effet, en supprimant toutes tensions possibles, en écartant toutes les oppositions, souvent par des mesures quasi staliennes, le canton peut devenir un jour, qui sait, à l'instar de ces démocraties populaires, à 100 % conservateur. Dès lors, la tolérance sera devenue souveraine, et pour cause, l'intolérance à l'égard des minoritaires sera devenue impossible.

LE TEMPS DE LA RESISTANCE

Le grand parti valaisan a l'expérience du pouvoir et il sait qu'à

avoir une pensée identique à l'égard de la philosophie conservatrice ? Durant l'occupation, gaullistes et communistes n'ont-ils pas mené le même combat ?

Les penseurs, les tolérants, les esprits ouverts, ayant été écartés, muselés, ou mis en réserve, le parti majoritaire vogue sur les flots torrentiels des slogans démagogiques. Du haut des tribunes de notre Législatif on pourrait bien entendre prochainement : « Est-ce de notre faute si le canton ne s'accoutume pas à la tolérance ? »

ALBERT ARLETTAZ



Martigny

Ovronnaz : Programme des manifestations

Durant le mois de juillet deux manifestations des plus intéressantes se dérouleront à Ovronnaz.

Tout d'abord les 16 et 17, journée cavaliers venant du Club Equestre de Martigny et environs. La randonnée partira du Pont de Fully passant par Chiboz avant d'atteindre Ovronnaz. Les cavaliers seront reçus en fanfare par la Pharateuse de Leytron.

Le dimanche 17 juillet à 11 heures, des jeux équestres se dérouleront dans la station.

Du 23 au 31 juillet se tiendra le Championnat suisse international juniors d'échecs. Cette manifestation d'importance rehausse singulièrement le prestige de la station chère à M. Hostettler.

Nous reviendrons d'ailleurs sur ce tournoi international. Mais les organisateurs de ces manifestations ne se sont pas arrêtés en si bon chemin et ont prévu au programme de cet été d'autres manières d'animer la station. Voici d'ailleurs le programme des manifestations pour l'été 1977 :

JUILLET

- 16-17 Journée d'équitation
- 19 Sortie des hôtes. Départ à 7 heures devant l'Office du tourisme.
- 21 Journée franco-belge. Productions folkloriques
- 23 Marche populaire et kermesse de la chapelle d'Ovronnaz

LIGUE VALAISANNE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Assemblée générale

Samedi 9 juillet à l'Hôtel de Ville à Martigny, à 14 h. 30.

1. Ordre du jour statutaire.
2. Projection de diapositives « Faune de nos montagnes » par Georges Laurent.



MARTIGNY

Etoile : Alexandre le Bienheureux. Dès lundi : Festival d'été du cinéma.
Corso : L'Aigle s'est envolé. Dimanche à 16 h. 30 et lundi : La Trahison se paie Cash.
Exposition : Au Manoir - Le Valais à l'affiche.
Police cantonale : (026) 2 20 21.
Ambulance : (026) 2 24 13 - 2 15 25.
Pharmacie de service : téléphoner au 11.

MONTHELY

Montheolo : Dr Françoise Gaillard. Dès lundi : Le violent Kid du Karaté.
Plazza : Six Minutes pour mourir. Lundi : relâche.
Police cantonale : (025) 4 21 21.
Ambulance : (025) 4 62 62.
Pharmacie de service : Pharmacie Carreaux, tél. 4 21 06.

SAINT-AURICE

Zoom : Le Gendarme à New York.
Exposition : Galerie de la Bibliothèque : Michel Favre et Yvon Pochon.
Police cantonale : (025) 3 62 21.
Clinique Saint-Amé : (025) 3 62 12.
Ambulance : No 17.
Pharmacie de service : Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17.

SION

Ariequin : Un Mari c'est un Mari. Dès lundi : Pirates et Guerriers.
Capitole : L'Homme qui aimait les Femmes. Dès lundi : La Première Fois.
Lux : Le Gendarme de St-Tropez. Dès lundi : Et pour quelques Dollars de plus.
Expositions : Grange à l'Évêque : Tritten. Galerie Niclas : Peters. Galerie des Châteaux : Naïfs yougoslaves. Galerie de l'Atelier : Uela Libereck. Galerie Grande Fontaine : Salon 77 des petits formats.
Police cantonale : (027) 22 56 56.
Ambulance : (027) 21 21 91.
Pharmacie de service : Pharmacie de Quay, tél. 22 10 46.

SIERRE

Bourg : Violette et François.
Casino : A nous les petites Anglaises.
Exposition : Hôtel-de-Ville : Eliane Holvoet.
Police cantonale : (027) 55 15 23.
Ambulance : (027) 55 63 63.
Pharmacie de service : Pharmacie Burgener, tél. (027) 55 11 29.

Cinéma d'Ardon

Vendredi, samedi, dimanche - 20 h. 45
 18 ans
 Avec l'invincible **Bruce Lee**, John Saxon et la belle **Ahna Capri**, voici

OPERATION DRAGON

Dans un cadre exotique de stupéfiantes exhibitions des arts martiaux.

Le FC Leytron sur sa lancée

Après la brillante promotion de l'équipe de Leytron en Ire ligue, une assemblée générale était convoquée le 1er juin afin de faire le point, d'entendre les rapports et de procéder aux nominations statutaires.

Les rapports des entraîneurs furent présentés par Michel Pellaud, Jean-Noël et Claude Martinet, Jean-Marcel Malbois, respectivement entraîneurs de la Ire équipe, de la 2e, 3e et juniors A.

Le président Meinrad Michellod rapporta ensuite sur l'activité de cette saison 76-77 qui fut pour le FC Leytron un moment mémorable.

Le caissier Jean-Noël Martinet put ensuite exhiber fièrement le résultat financier de la saison écoulée, un bénéfice de 18 000 francs.

Aucun changement important n'est intervenu dans les nominations, le président Michellod conserve en mains les destinées du FC Leytron. Nous souhaitons à ce club une saison 77-78 réussie sur la lancée de la précédente.

Isérables : 50 ans de mariage



M. et Mme Marc Monnet ont fêté la semaine dernière leurs cinquante ans de vie commune. M. Monnet est né en 1897, et Mme Sarah Monnet, son épouse, en 1905. Le 15 juin 1927 ils s'unissent et de cette union naquirent quatre enfants : Mme Lily Gillioz, M. Marcel Monnet, président de la commune d'Isérables, Mme Andrée Mariéthoz et M. Jean Monnet, facteur. M. Marc Monnet fut buraliste postal, en seconde génération déjà, depuis 1923 et cela durant trente-cinq ans. Très actif, grand marcheur, il aime les abeilles et fut très longtemps un apiculteur zélé. On peut dire que durant sa vie professionnelle il a parcouru l'équivalence de quatre fois le tour du monde par le chemin Riddes-Isérables avec un mulet et par tous les temps. Mme Monnet est son aide fidèle et précieuse.

M. et Mme Monnet ont 57 ans d'abon-

nement au FED. Et, pour l'anecdote, disons que le père de M. Monnet est né la même année que le journal (1860). M. Monnet est né au premier endroit où il y eut l'ampoule électrique à Isérables ainsi que le téléphone et cela remonte à 1915. Il est le fils de l'ancien président d'Isérables, député et juge, M. Joseph-Daniel Monnet.

Aujourd'hui, en 3e génération, c'est Marcel qui préside la commune et qui tient le bureau postal d'Isérables.

Aux heureux jubilaires, le « Confédéré-FED » présente ses plus sincères félicitations et forme des vœux pour une longue et heureuse vie.

FED

Concert à Verbier

Soucieux de favoriser l'activité d'artistes valaisans, l'Office du Tourisme de Verbier a fait appel à l'Octour de Sion qui donnera un concert, samedi 9 juillet en l'église paroissiale de Verbier à 20 h. 30.

Composé de jeunes musiciens, cet ensemble vocal séduit par son originalité et sa finesse. Ne propose-t-il pas, en effet, un répertoire très varié comprenant notamment motets et madrigaux de la Renaissance, chants slaves religieux et profanes, chansons populaires et fantaisistes de tout genre. A ce programme éclectique s'ajouteront quelques œuvres classiques et contemporaines pour guitare, exécutées par F.-X. Amherdt dont la virtuosité et la justesse d'interprétation raviront le mélomane.

Prévu dans le cadre des manifestations qui agrémentent la saison d'été, ce concert plaira sans aucun doute à nombre d'hôtes de la station de Verbier. Il aura lieu, rappelons-le, samedi 9 juillet, à 20 h. 30.

Lauréats à Verbier

Le concours organisé à l'occasion de la Semaine du jus de pomme a recueilli plus de 65 000 réponses, en provenance des quatre coins du pays. Cette participation étonnante montre combien le jus de pomme est connu et apprécié dans la Suisse entière et dans toutes les catégories sociales. En effet, un Suisse sur cent a participé au grand concours « Jus de pomme ».

Le second prix, la « Pomme d'Argent », représentant une valeur de 3000 francs, part à destination du Valais, pour récompenser la famille de M. Gilbert Gard, à Verbier.

Un concours avait également été organisé par les restaurateurs. Le hasard a voulu qu'un hôtelier de Verbier, également, remporte le premier prix, soit une grande croisière en Méditerranée pour deux personnes !

Le lauréat de la croisière est M. Jean-Pierre Oreiller.

Le bel imprimé chez Montfort - Martigny



Jean-Louis Trintignant et Jacqueline Bisset dans « La Femme du dimanche »

XV^e Festival d'été du cinéma

C'est avec un film italien, **LA FEMME DU DIMANCHE**, que débute le 15^e Festival d'été du cinéma Etoile. Son auteur, Luigi Comencini, est considéré en Italie comme l'un des réalisateurs les plus talentueux, mais malheureusement, et c'est le cas pour d'autres cinéastes de talents, ses films ne sont pas toujours distribués hors de la péninsule. « La Femme du dimanche » est tiré d'un best-seller de Fruttero et Lucentini. Le film dévoile, au fil d'une enquête policière riche en rebondissements, aux yeux d'un modeste inspecteur du Sud, la riche société industrielle du Nord de l'Italie, en l'occurrence celle de Turin. Une société que l'inspecteur est condamné à n'observer que de l'extérieur et qui se résumera pour lui à l'image énigmatique d'une femme fugitivement possédée et vite perdue.

L'intrigue se suit avec intérêt et les personnages, bien définis, ne manquent pas de retenir l'intérêt du spectateur. Le film mérite une attention particulière en raison d'un portrait sans complaisance que brosse Comencini de la bourgeoisie turinoise : le vide intellectuel, le souci des apparences, la volonté d'être dans le vent, la médiocrité des intrigues adultères, le poids d'un argent qui condamne le riche à vivre dans l'angoisse d'être volé — un des protagonistes envoie sa fille en Suisse comme s'il l'enfermait dans une banque pour la mettre à l'abri d'un rapt. Le meurtre initial permet au réalisateur de révéler toutes les lézardes qui courent sous une façade de respectabilité. Ce qui n'étonne guère chez Luigi Comencini qui affirmait récemment : « Je considère mes films comme des fables populaires. Aujourd'hui, la fable est la manière la plus populaire de communiquer avec le public. » (Lundi 11 et mardi 12 juillet)

Mercredi 13 juillet : LE SAUVAGE. Une comédie brillante et originale de Jean-Paul Rappeneau, interprétée par

Yves Montant et Catherine Deneuve, qui dénonce la société mécanisée.

Jeu 14 juillet : EASY RIDER. Deux jeunes gens décident de partir, sur leur grosse moto, vers La Nouvelle-Orléans où ils veulent assister au Carnaval. Ce film insolite et talentueux de Denis Hopper et Peter Fonda est une mise en accusation de l'intolérance d'une certaine couche de population rurale des Etats-Unis du Sud. Les auteurs ont voulu faire le procès de la décadence des grandes valeurs héroïques qui ont permis l'édification de la civilisation américaine. A travers un récit où l'improvisation a joué une grande part, c'est un propos infiniment grave et sérieux qui est contenu dans ce film. Avec Peter Fonda, Denis Hopper et Jack Nicholson.

Vendredi 15 : PARFUM DE FEMME. La drôlerie, la justesse d'observation, la finesse psychologique de Dino Risifont merveille dans cette comédie italienne. Les diverses facettes du rôle principal sont admirablement exprimées par Vittorio Gassman qui incarne un être triomphant, plein de vie et d'énergie mais qui apparaîtra peu à peu vulnérable et désespéré.

Samedi 16 : LE CORNIAUD. Le grand succès comiqué de Gérard Oury que l'on voit et revoit toujours avec plaisir, est interprété par Bourvil et Louis de Funès.

Dimanche en matinée : LE JOUR OU LES DAUPHINS. Une réalisation de Mike Nichols où les dauphins sont en vedette. Un beau et émouvant récit de science-fiction qui fait appel à la faculté d'émerveillement du spectateur.

Dimanche en soirée : WILLIE BOY. Un western réalisé par Abraham Polonsky. Un film original, profondément humain mais surtout une sévère condamnation du racisme. Avec Robert Redford, Katharine Ross et Robert Blake.



CRANS-MONTANA Curling

Au cours du dernier week-end le CC Montana faisait disputer la 9^e édition de la Coupe d'été, dotée de deux challenges et à laquelle seize équipes participaient. En voici les classements :

- Challenge Agence du Golf**
1. CC Bischheim (F)
 2. Valtony (Sierre) avec Mmes C. Renggli, S. Fetzter, R. Pfamatter, S. Anthamatten
 3. CC Zug
 4. CC Strasbourg
 5. CC Nendaz avec G. Thorre, Th. Oferrmann, M. Verasani, M. Coudray
- Challenge Helvétia-Incendie**
1. CC Bern-Bantiger
 2. Montana-Aida avec M. Gasser, J. Clavier, L. Berclaz, A. Bestenheider
 3. Celly 22
 4. Genève-Lemania
 5. Helvétia-Incendie

Les amateurs de curling sont informés que la pratique du curling est possible, chaque vendredi, de 20 à 22 heures sur les rinks de la patinoire d'été à Crans-Montana. Prière de s'inscrire la veille jusqu'à 18 heures à l'Office du tourisme de Montana.

VERCORIN

« Fête au village »

Vercorin, station de charme et d'amitié allie avec bonheur le présent au passé.

Pour un accueil encore des plus chaleureux Vercorin offrira à ses hôtes et ses habitants les 9 et 10 juillet une grande fête folklorique avec la collaboration de la Chanson de Vercorin vêtue de l'authentique costume de l'endroit.

Ces festivités commenceront le samedi 9 juillet avec le programme suivant :

- 20.15 Soirée de variétés avec des productions de la Chanson de Vercorin, d'un couple de jodleurs,

Sierre

d'un sketch des Jeunes de Chalais et le jeu de la roue de fortune.

22.00 Grand bal

Dimanche 10 juillet

- 13.30 Grand cortège folklorique avec la participation de la fanfare L'Avenir de Chalais, du Jodler-Club de Sierre, des Jeunes Zachés de Sierre, d'un groupe de cors des Alpes, des Jeunes de Chalais, de la Chanson de Vercorin.
- 14.00 Place de fête, productions des divers groupes.
- 17.30 Vernissage au « Grenier de Vercorin » de l'exposition intitulée : **La Vercorinarde de 1877.** Des fers à repasser de la collection J.-C. Harrari, des tissages, baticks, émaux, tricots, jouets de Mme Catherine Lambert, des tableaux de l'artiste Yvon Devanthéry seront exposés.

ZINAL

Manifestations d'été

- Juillet**
- 14 Fête nationale française
 - 16-17 Tournoi de tennis
 - 21 Fête nationale belge
 - 23 Loto du FC Zinal
 - 24 10^e anniversaire de la station de Zinal été-hiver

AOÛT

- 1 Fête nationale suisse
- 6-7 Tournoi de football alpin
- 13-14 4^e course des Cinq 4000 (Sierre-Zinal)
- La célèbre course des Cinq 4000 en est cette année à sa 4^e édition. Le thème de la médaille représente le Cervin, après avoir été le Bieshorn, le Weisshorn et le Zinalrothorn.
- Cette longue et merveilleuse épreuve se déroule sur un parcours d'environ 30 km, représentant presque 2000 m de dénivellation et 60 km-efforts. Elle aura lieu cette année le dimanche 14 août et sera précédée, le samedi 13, par une grande soirée folklorique à Zinal.

PROGRAMME TV

Samedi 9 juillet

- 14.00 Tennis (Gstaad)
- 14.35 Tour de France
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 La Feuille d'érable
- 18.25 Vacances-Jeunesse
- 19.00 Musique folklorique suisse
- 19.20 Christine
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Loterie suisse à numéros
- 20.05 A vos lettres
- 20.25 Le Tribunal des Sept
- 22.00 Sport
- 23.00 Téléjournal

Dimanche 10

- 10.00 Tennis
- 12.00 Téléjournal
- 13.30 Tennis
- 15.00 Tour de France
- 17.20 Vacances-Jeunesse
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Présence œcuménique
- 18.15 Le francophonisme
- 18.40 Ce monde où nous vivons
- 19.05 Les actualités sportives
- 19.25 Daffy Duck
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Ultime razzia, de Stanley Kubrick
- 21.15 Entretiens : William Jacques
- 21.45 Ouverture d'opéras italiens
- 22.15 Aviron (Lucerne)
- 23.15 Téléjournal

Lundi 11

- 14.30 Tour de France
- 17.25 Point de mire
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Présentation des programmes
- 17.40 La Feuille d'érable
- 18.30 Vacances-Jeunesse
- 19.05 Un jour d'été
- 19.20 Christine
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 A chacun son tour
- 20.15 Tour de France
- 20.30 Les Thibault
- 22.00 Expériences de ma vie
- 22.30 Téléjournal

Mardi 12

- 14.35 Tour de France
- 17.25 Point de mire
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Présentation des programmes
- 17.40 La Feuille d'érable
- 18.30 Vacances-Jeunesse

- 19.05 Un jour d'été
- 19.20 Christine
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 A chacun son tour
- 20.15 Tour de France
- 20.25 Splendeurs et misères des Courtisanes
- 21.25 En direct avec... N. Meienberg
- 22.25 Plaisirs du cinéma : Faust
- 23.50 Téléjournal

Mercredi 13

- 12.45 Tour de France
- 17.25 Point de mire
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Présentation des programmes
- 17.40 La Feuille d'érable
- 18.30 Vacances-Jeunesse
- 19.05 Un jour d'été
- 19.25 Christine
- 19.45 Téléjournal
- 20.05 Jeux sans frontières
- 21.25 Livres pour l'été
- 21.55 Diane Juster
- 22.45 Tour de France
- 22.55 Téléjournal

Judi 14

- 17.25 Point de mire
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Présentation des programmes
- 17.40 La Feuille d'érable
- 18.30 Vacances-Jeunesse
- 19.05 Un jour d'été
- 19.20 Christine
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 A chacun son tour
- 20.15 Destins : Antonio Ordenez
- 21.40 La Vie fabuleuse de Paul Gauguin
- 22.35 Téléjournal

Vendredi 15

- 16.15 Tour de France
- 17.25 Point de mire
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Présentation des programmes
- 17.40 La Feuille d'érable
- 18.20 Vacances-Jeunesse
- 19.05 Un jour d'été
- 19.20 Christine
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 A chacun son tour
- 20.15 Histoires irrégulières
- 20.25 Tour de France
- 20.35 Spectacle d'un soir : Léopold le Bien Aimé
- 22.15 Téléjournal
- 22.30 La grande nuit du jazz

En direct avec...

M. Niklaus Meienberg

« Nicolas Meienberg est né à Saint-Gall, il y a trente-six ans. Il vit à Paris. Cet auteur suisse alémanique montre, sous une Suisse tranquille aimable et irritante, une Suisse grasse de différences, sourdement brutale. Quelques-uns de ses reportages ont paru dans le « Tages-Anzeiger » de Zurich où Meienberg écrivait depuis six ans quand, le 15 septembre 1976, on le flanque à la porte. Il y est indésirable. »

Tel est, en quelques mots, le portrait que fait son éditeur de Niklaus Meienberg, qui sera l'invité de Marc Schindler pour l'émission « En direct avec... ».

Niklaus Meienberg est incontestablement un journaliste qui dérange notre confort intellectuel et l'image rassurante que nous nous faisons de la Suisse. Dans ses « Reportages en Suisse », écrits pour un journal zurichois et publiés en français par les Editions Zoé, à Genève, il s'attaque, sans emphase, mais avec une candeur dévastatrice, à quelques mythes helvétiques : Jo Siffert ou le landamann d'Appenzell, Raymond Broger. Il remet aussi en cause, sans avoir l'air d'y toucher, certaines valeurs nationales : l'amour de la petite propriété, l'instruction publique ou la promotion par le sport.

L'un de ses « Reportages en Suisse » a valu à Meienberg divers démêlés avec les autorités fédérales. C'est « L'exécution du traître à la patrie Ernst S. », qui raconte l'histoire d'un des dix-sept hommes exécutés en Suisse pour trahison, pendant la dernière guerre. Cette enquête serrée et engagée jette une lumière crue sur une page de notre histoire contemporaine que l'on préfère laisser dans l'ombre. Le film qu'en ont tiré Niklaus Meienberg et Richard Dindo a provoqué en Suisse alémanique réactions et protestations.

Il y a quelques mois, Meienberg était interviewé lors du reportage de « Temps présent » sur « La liberté d'expression en Suisse ». Ce soir, il expliquera quelle image il se fait de la Suisse.

(Mardi 12 juillet à 21 h. 30.)



Sion, villes et stations
18 concerts

du 20 juillet au 9 septembre 1977

Concours international de violon

du 5 au 9 septembre 1977

Cours publics d'interprétation

du 18 juillet au 20 août

Orchestre Symphonique du Festival

Sønderjyllands Symfoniorkester « south danish symphony orchestra »

Orchestre de Chambre de Detmold Ensemble du Festival

Solistensemble Bernard Ebert, Hannover

Ensemble de l'Académie de Sion et chefs et solistes internationaux

avis urgent...



ASSA s'en chargera

POUR VOS PROBLEMES DE COMMUNICATION ASSA VOUS DONNE LES SOLUTIONS



ANNONCES SUISSES S.A. ASSA Société suisse de publicité 23 succursales et agences A Sion : 27, Place du Midi

Service suisse des ondes courtes, votre compagnon de voyage

Des milliers de Suisses quittent leur pays sans se munir du passeport qui leur ouvre toutes les frontières : un poste de radio à ondes courtes pour la réception des programmes suisses pour l'étranger. Ce n'est certainement pas indispensable aussi longtemps que la situation est calme dans le pays où vous passez vos vacances et qu'à la maison tout va bien. Mais que faire en cas de crise politique soudaine, de catastrophe naturelle, ou de tout autre événement susceptible de modifier d'une façon dramatique la situation d'un touriste à l'étranger ? Que faire si des problèmes surgissent à la maison, au sein de la famille ? Ces questions, tous les vacanciers suisses devraient se les poser avant de quitter le pays. Ils devraient s'assurer à temps un lien rapide et direct avec la Suisse, où qu'ils se trouvent.

Le Service suisse des Ondes courtes peut être très utile aux touristes. Quotidiennement il diffuse vers tous les continents dans les langues nationales

et quatre langues étrangères un panorama des événements en Suisse et à l'étranger. Bulletins d'information, reportages, interviews, commentaires renseignent le Suisse de l'étranger sur tout ce qui l'intéresse. Où que vous vous trouviez, vous pouvez capter le Service suisse des Ondes courtes. En Europe et dans les régions limitrophes, vous pouvez entendre ses programmes de 7 heures à 23 h. 45 sur trois fréquences : 3.895, 6.165 et 9.535 MHz (75.28, 48.66 et 31.46 mètres). Diverses fréquences dans les bandes des 13, 16, 19.25, 31 et 49 mètres sont réservées aux émissions vers les autres continents. En collaboration avec la centrale d'alarme du TCS, le Service suisse des Ondes courtes diffuse des appels urgents à l'intention des touristes en Europe, en Afrique du Nord et au Proche-Orient. Ces appels sont à adresser à la centrale d'alarme, au No (022) 35 80 00. Ils sont diffusés en allemand à 12 h. 35, en français à 13 h. 05 et en italien à 13 h. 35 suisse.

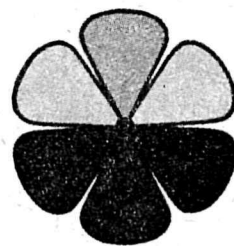
Les horaires et les fréquences peuvent être obtenus gratuitement à l'adresse suivante : Service suisse des Ondes courtes (Programmes pour l'étranger de la Radiodiffusion suisse), Service de presse, 3000 Berne 15.

Récupération

Fers et Métaux Epaves de voitures

K. Kalbermatter & Fils

(027) 36 22 26 VETROZ



Peintures - Dispersion acrylique - Crepis armé pour façades. Produits très souple et microporeux. Traitement des moisissures (garantie). Tout pour le bricolage. Dépôt : Sion (027) 22 94 76 - Monthey : Batiboum (025) 4 32 40.

50 LE MEILLEUR DES CONSERVATEURS C'EST LE FROID

2 exemples:

CONGELATEUR BAHUT ITT Elan 251 litres 498.- net

REFRIGERATEUR ITT Elan 140 litres 295.- net

LIVRAISON GRATUITE Service après-vente assuré par le fabricant Les meilleures facilités de paiement

Jacques TUBEROSA Case postale 42 1920 MARTIGNY 1 026 - 2 55 93 jusqu'à 9.30 h.

RADIO TV SIEINER notre expérience à votre service

PROTEGEZ VOS DOCUMENTS CONTRE LE FEU

- Tout chef d'entreprise sait que les documents importants sont à conserver uniquement dans des armoires résistant au feu.
- Avez-vous songé aux conséquences de la destruction par le feu de votre comptabilité ?
- Informez-vous sans frais auprès de...



Tél. (026) 2 27 06

MEOC
ENGRAIS ORGANIQUES
PRODUITS ANTIPARASITAIRES
SERVICE AGRONOMIQUE
CHARRAT - 026/53639

SELECTIONS TV

« Le Tribunal des Sept » de Paul Kinnert

Cette dramatique policière d'origine belge promet d'être intéressante, et ceci à plusieurs titres. D'une part, elle est due à la plume d'un auteur spécialisé dans le roman policier, Paul Kinnert, et procède ainsi d'un réel savoir-faire en matière de suspense et d'intrigue. Mais surtout, elle traite d'un problème contemporain important qui ne peut laisser personne indifférent : le droit des particuliers à s'autodéfendre, à faire justice eux-mêmes. Dans tous les pays occidentaux en effet, il existe actuellement un malaise provoqué par l'apparente disproportion entre certains crimes et les peines infligées aux coupables. L'intrusion de la psychiatrie dans l'exercice de la justice y est pour quelque chose : le public comprend mal qu'un assassin reconnu irresponsable passe en quelque sorte à côté de la peine sévère qu'il n'aurait pas manqué de recueillir autrefois. En outre, les forces de l'ordre ont de plus en plus de mal à contenir l'escalade du crime politique, qu'il s'agisse de prises d'otages, de détournements d'avions, de terrorisme à l'explosif, etc.

Voilà pourquoi ça et là, de simples particuliers s'érigent en justiciers, en milices, en tribunaux ou autres brigades. Le propos de ce film n'est pas de juger ou de condamner de telles initiatives, mais bien de poser le problème moral impliqué par le phénomène, et ceci à partir d'une intrigue calquée sur la réalité : un groupe de sept personnes gardant l'anonymat entreprend de punir de manière expéditive les criminels s'attaquant aux enfants. Un jeune policier doit ainsi pourchasser des auteurs de raptus ou de violences tout en luttant de vitesse avec ce « Tribunal des Sept ». Il parviendra finalement à connaître les membres de cette organisation. Dès lors se posera pour lui un cas de conscience : livrera-t-il ces justiciers improvisés aux forces de la loi ? (Samedi 9 juillet à 20 h. 25.)

« Ultime Razzia » de Stanley Kubrick

« Ultime Razzia » est la transposition à l'écran, par Stanley Kubrick, du roman de Lionel White « En mangeant de l'herbe ». Se déroulant dans l'atmosphère des champs de course, ce film, réalisé en 1956, est une suite d'aventures violentes et mouvementées menées avec force, réalisme et rapidité. Coups de théâtre, rebondissements se succèdent à un rythme rapide et font que l'intérêt du spectateur ne faiblit pas un seul instant. On trouve dans « Ultime Razzia » une observation aigüe des personnages, tous plus ou moins cyniques et sans scrupules. Sterling Hayden, dans le rôle du cerveau de la bande, et Coleen Gray — son amie — dominent une fort efficiente distribution dans laquelle on peut notamment citer Marie Windsor et Vince Edwards, qui font là une bonne composition.

Le thème : un chef de bande, Johnny Clay et son amie Fay préparent un hold-up important dans un champ de courses, portant sur 2 millions de dollars. Pour ce faire, il s'est adjoint la collaboration de quelques comparses, notamment du caissier de l'hippodrome, d'un policier « marron », d'un barman et d'un alcoolique repent. Mais la femme du caissier, au courant de ce qui se trame, tend, avec son amant, un piège à la bande...

(Dimanche 10 juillet à 19 h. 55.)

RECUPERATION aux meilleures conditions :
● Tous métaux, ferrailles et fonte
● Tous véhicules automobiles
● Matériel industriel d'occasion
A VOTRE DISPOSITION
REMET S.A.



Société valaisanne de récupération métallique 1963 VETROZ - Tél. (027) 36 29 18 ZONE INDUSTRIELLE DU BOTZA

A MARTIGNY Place Centrale LA BOUTIQUE SPÉCIALISÉE C'EST

O JEANS

que des VRAIS Jeans

La municipalité de Sion

met en soumission le poste d'

adjoint au tuteur général de Sion

Conditions : — juriste (licence ou doctorat), diplôme d'avocat ou apte à conduire les procédures tant civiles que pénales et traiter tout problème administratif

— âge minimum : 30 ans ou pouvant établir une expérience des problèmes humains et juridiques.

Traitement : selon échelle des salaires de la municipalité

Entrée en fonctions : à convenir

Les offres de service manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats doivent être adressées au secrétariat municipal, Hôtel de Ville, Grand-Pont, 1950 Sion, jusqu'au 30 juillet 1977.

Sion, le 6 juillet 1977.

L'Administration

Confédéré-FED

Editeur : Coopérative «Le Confédéré» Rédacteur responsable : Adolphe Ribordy.

Rédaction - Administration : 11, rue du Gd-Verger (1er étage), 1920 Martigny - Case postale 295 - CCP 19-58 ☎ rédaction (026) 2 65 76 - ASSA Martigny (026) 2 56 27.

Publicité : Annonces Suisses S.A., place du Midi, 1950 Sion, ☎ (027) 22 30 43 et 11, rue du Grand-Verger, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 56 27.

Impression : Imprimerie Montfort 1920 Martigny.



Annonces Suisses SA Place du Midi Sion ☎ (027) 22 30 43

Champex : EXPOSITION ALAIN GARNIER



Alain Garnier devant une de ses sculptures

Jusqu'à dimanche 10 juillet, les œuvres de l'artiste français Alain Garnier sont exposées dans le parc du chalet du Dr Bessero, à Champex, près de la piscine.

C'est sur l'initiative heureuse du Dr Bessero, mécène de notre époque, que nous avons pu découvrir les œuvres d'un artiste au talent certain.

Jouant avec un art consommé des formes Alain Garnier a su donner une âme à ses sculptures.

Utilisant le métal soit à l'état brut, soit dans sa forme primitive — outil — le sculpteur nous fait oublier l'élaboration ou le détail pour que nous retenions d'emblée l'ensemble et le rayonnement de l'œuvre.

Les œuvres d'inspiration religieuse obéissent tout particulièrement à cette règle. Les sculptures représentant des saints ou des madones ont toutes ce rayonnement symbolique et ces jeux de couleurs simples que sont l'or et le noir.

Certaines œuvres plus figuratives, représentant des animaux, nous ont enchantés par leur dépouillement et leur stylisation plaisante.

Nous avons tout particulièrement apprécié un Don Quichotte superbe.

Les céramiques de l'artiste sont également très réussies.

Dans toutes les œuvres représentant des personnages et, également dans ses céramiques, l'artiste semble captivé par le visage. Visages jamais saisis et pourtant même dans le trait le plus fin le visage humain transparaît.

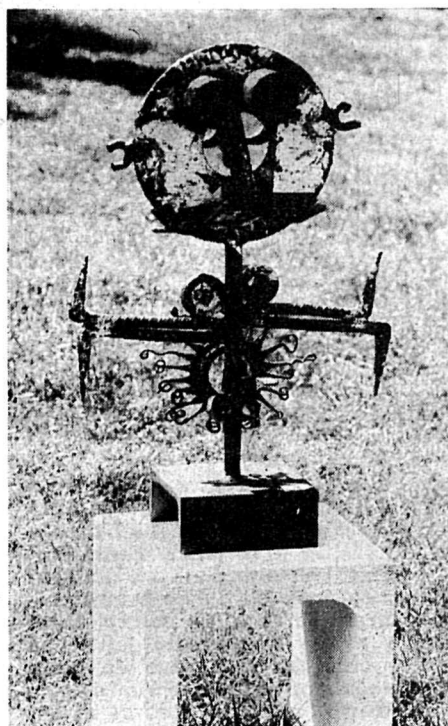
Un travail attachant que celui de cet artiste qui a quitté son pays pour venir habiter un petit village tessinois retrouvant dans sa vie, l'essentiel.

Le parc du Dr Bessero se prête particulièrement bien à une exposition telle que celle-ci. Certaines œuvres monumentales trouvent un cadre

qui s'harmonise avec leurs formes élancées, sur fond de forêt.

On ne peut que féliciter de telles initiatives qui satisfont le plaisir visuel et permettent d'offrir à l'amateur d'art en villégiature de connaître un réel talent.

FED



Sculpture d'un saint



Dinde stylisée

A louer près d'Alassio un appartement

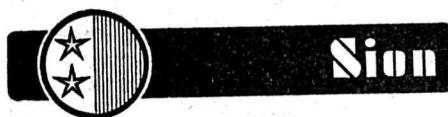
1 living, cuisinette, salle de bain, balcon, 5 minutes de la mer.

Fr. 25.— par jour - Pour 3 personnes.

Libre du 23.7 au 15.8 1977.

Ecrire à Mme Burnier Ida, La Caffè

1920 Martigny-Combe



Exposition PTT

Le samedi 9 juillet se tiendra au Centre Métropole la dernière journée de l'exposition PTT. Cette journée aura pour thème « la réception de la radio et de la télévision en Valais. Participera au forum sur ce sujet, M. Henri Luyet, chef des services radio et TV de la DAT à Sion.

SAVIESE

Nous apprenons avec plaisir que M. Edmond Farquet, vice-président de la Jeunesse radicale valaisanne, a obtenu ses grades universitaires à l'Université de Fribourg. Nous présentons au nouveau licencié en lettres nos plus vives félicitations et une carrière professorale fructueuse.

M. Rappaz n'est pas d'accord

Suite de la 1re page

Un combat pour l'avenir

A vous entendre on pourrait croire que pour se déplacer dans la vallée, la diligence demeure la seule possibilité. Non! visons plutôt ensemble l'avenir! Un avenir qui se dessine d'une façon tellement chaotique, l'épuisement des nappes pétrolifères se situera pour 1990! que nous ne pouvons l'hypothéquer ainsi pour 200 ans.

La prise de conscience des problèmes écologiques se situe actuellement à tous les niveaux, et cette science intimement liée à la vie en est à ses premiers pas. Prétendre que nous gaspillons nos énergies et qu'il vaudrait mieux les investir dans le mercure ou le fluor, c'est sous-estimer un problème tout aussi important que celui de la N9.

Le fluor détruit inexorablement notre écosystème, je suis prêt à collaborer avec vous à résoudre cette pollution dès que le problème de l'autoroute sera réglé. En attendant, il faut bien que des gens s'attardent à régler le scandale de la N9 et, heureusement, que d'autres s'activent au fluor.

Bernard Rappaz

Evitement des localités

On peut lire que l'évitement des localités enlèvera des surfaces considérables. La pétition propose la déviation des villages. Ceci, afin que le calme et l'air pur reviennent là où cela devient nécessaire. Cette alternative, comparée à celle de la N9 où un kilomètre d'autoroute équivalra à 3 km d'échangeurs, de routes d'accès, etc., enlèvera beaucoup moins de terrains, c'est mathématique et tout simplement logique.

Rêveur ou réaliste?

Quant à savoir si nous sommes de doux rêveurs ou simplement réalistes, nous pouvons vous certifier, que notre slogan « Oui au Valais, non à l'autoroute » ne se justifie que par des impératifs économiques, touristiques, agricoles et écologiques cruciaux. Affirmer que nous regrettons le temps du Valais marécageux où écrevisses et milieu ambiant millénaire faisaient bon ménage, c'est pour le moins facile. Au contraire, le respect du travail de nos aïeux (endiguement du Rhône, défrichement et mise en culture de la plaine) exige de ne point saboter cette grande œuvre. On voudrait scier la branche sur laquelle nous récoltons les fruits de tous ces efforts, et cela, pour les intérêts de qui?



Monthey

Manifestation du 1er août 1977

Emplacement de la fête: préau du collège de l'avenue de l'Europe.

Parcours du cortège: Arsenal, rue du Bourg, place Centrale, place de Tübingen, avenue de la Gare, avenue de l'Europe, préau du Collège.

Programme

- 19.15 Distribution des lampions aux enfants devant l'Arsenal
- 19.45 Formation du cortège devant l'Arsenal
- 20.00 Départ du cortège
- 20.15 Arrivée au collège de l'Europe
- 20.20 Marche de l'Harmonie municipale
- 20.40 Allocution de Mme Mousse Boulanger
- 21.00 Hymne national par l'Harmonie municipale
- 21.10 Productions de sociétés locales
- 21.30 Feu d'artifice tiré de la Carrière Dionisotti
- 22.00 Bal avec l'orchestre Johnnyves
- 01.00 Fin de la manifestation
Carrousel et buvette

Vente spéciale

Vendredi 8 juillet



Les soldes Gonset c'est bien connu : des baisses spectaculaires sur des articles de qualité, des achats intéressants et des prix barrés si bas que chacun veut en profiter. Gonset solde et vous offre la joie et l'avantage de belles économies. Accourez, comparez, à tous les rayons d'agréables surprises vous attendent...

ET EN PLUS, PROFITEZ DE CET AVANTAGE!

Gonset

GRANDE VENTE
AUTORISÉE
DU 6 JUILLET
AU
23 JUILLET 1977

Assemblée générale de la CAFIB

L'assemblée générale de la Caisse valaisanne d'allocations familiales de l'industrie et du bâtiment s'est tenue samedi 2 juillet à Leytron, en la salle de la Société coopérative de consommation.

M. Jean Fardel préside l'assemblée, accompagné de M. Ami Pierroz, directeur de la CAFIB, de M. Morand brillant interprète pour la partie de langue allemande du Valais, et de la dynamique secrétaire, Mme Christiane Lescaut.

M. Jean Fardel salua les personnalités présentes : MM. Alphonse Zufferey, Charles Meyer, président de l'AVE, Charles-Marie Crittin, ancien président du Grand Conseil, Martial Carrupt, directeur des remontées mécaniques d'Ovronnaz.

Après avoir présenté un rapport détaillé sur la bonne marche de la CAFIB, M. Pierroz a annoncé que le taux pour la contribution à la dite société pouvait se maintenir à 4%. L'excédent de l'exercice précédent a été porté à compte nouveau, en prévision de l'augmentation du montant des allocations familiales.

M. Fardel fit ensuite son rapport dont nous publions ci-après des extraits.

« L'année 1976 a, par une récession accrue, pesé lourdement sur les épaules de nos entreprises.

« Le chiffre des salaires appelé à contributions, a baissé de Fr. 25 736 898.80, passant de Fr. 235 362 923.— en 1975 à Fr. 209 626 024.20 en 1976, soit une baisse de 10,90 %.

« Avons-nous atteint le creux de la vague ! Le tableau comparatif des salaires du 1er trimestre 1977 sont supérieurs de quelque 3 millions sur ceux de 1976, soit de 10,64 %.

« Cette amélioration est en réalité de seulement 5 %, vu que le salaire horaire a été, à partir du 1er janvier écoulé, amélioré de 50 ct. à l'heure.

« A quoi devons-nous cette légère reprise ?

« Le bâtiment stagne, les quelque 2500 appartements libres en Valais pèsent lourdement sur l'avenir de la construction.

« Le vœu émis, il y a trois ans, par la Chambre du bâtiment auprès des autorités valaisannes, pour que celles-ci accentuent leur effort dans la réfection des bâtiments, a été bien suivi, tant par les pouvoirs publics que par les particuliers.

« D'autre part, le Gouvernement valaisan a fait de gros efforts pour la mise en chantier d'ouvrages de génie civil concernant, soit la route cantonale, soit l'autoroute.

« Nous avons eu la grande chance, lors de la haute conjoncture, d'avoir vu le programme de la construction de l'autoroute, à travers le Valais, retardé par les programmeurs fédéraux (exception faite pour la route du col du Simplon).

« Aujourd'hui, où l'on passe à l'exécution c'est-à-dire à la construction, on trouve le moyen de lancer une pétition pour entraver la marche en avant de celle-ci.

« On ergote, on argumente, on met en doute la nécessité de cette grande œuvre, on parle de bétonnage du canton, de nouvelles pollutions, etc.

« Bref, on agit comme si ce projet était le fruit d'une imagination débridée de quelques intéressés, et pourtant les techniciens l'ont étudiée, les autorités l'ont approuvée, les automobilistes,

usagers de la route l'ont préfinancée, et la finance chaque jour en roulant.

« Ce qui me vexe le plus dans cette pétition, c'est la remise en cause de décisions antérieures, d'où ressort l'esprit de contradiction valaisan, et de passer aux yeux de nos Confédérés pour des gens peu sérieux ou pris pour de petits rigolos. * * *

« Le 14 juillet 1974, les Syndicats chrétiens remettaient à la Chancellerie d'Etat, une initiative tendant à améliorer les allocations familiales.

« De son côté, le Conseil d'Etat présentait au Grand Conseil, en date du 13 décembre 1976, un contre-projet, sous l'appellation de loi modifiant la loi sur les allocations familiales aux salariés du 20 mai 1949.

« Mercredi passé, 29 juin 1977, le Grand Conseil, par 88 voix acceptait la teneur du contre-projet gouvernemental.

« Vous me permettez cependant, malgré que l'initiative soit retirée, de faire une comparaison, dans un bref aperçu, soit de l'initiative, soit du contre-projet, et surtout de vous faire toucher du doigt les incidences financières qui en découleront.

« Présentement, notre caisse verse 70 francs par mois par enfant, et 106 francs, pour les enfants aux études de 16 à 25 ans révolus, plus une allocation de naissance de 200 francs.

« L'initiative nous proposait 120 fr., par mois et par enfant. Les enfants de 16 à 25 ans révolus qui poursuivent leurs études ou font un apprentissage, auraient eu droit à une allocation mensuelle minimale de 180 francs.

« Sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil peut élever ces montants pour le 3e enfant et les suivants.

« En cas de naissance d'un enfant, les caisses auraient versé une allocation unique de 500 francs.

« Le salarié qui réaliserait 150 heures de travail par mois aurait eu droit à l'allocation mensuelle pleine.

« Le contre-projet du Conseil d'Etat est plus nuancé, la hausse des allocations se répartirait sur cinq ans, c'est-à-dire du 1er janvier 1978 au 1er janvier 1982.

« Pour les deux premiers enfants, l'allocation mensuelle serait de 80 francs en 1978, pour atteindre 100 francs, en 1982.

« Dès le 3e enfants, l'allocation serait majorée de 40 francs soit de 120 francs, pour 1978, et de 140 francs en 1982.

« Pour les enfants aux études, l'allocation pour les deux premiers enfants partirait en 1978 de 115 francs, pour aboutir en 1982 à 140 francs.

« Dès le troisième enfant, l'allocation mensuelle serait de 155 francs, en 1978 et de 180 francs en 1982.

« L'allocation mensuelle serait due à partir de 175 heures de travail ou à partir du nombre d'heures contractuelles.

« L'allocation de naissance serait portée à 500 francs par mois.

« A part cela, le décret prévoit une indexation des allocations versées.

« Voilà en résumé, la teneur, soit de l'initiative, soit du contre-projet.

« A présent, passons aux incidences financières ?

« Nous avons essayé de chiffrer celles-ci, en nous basant sur le montant de 7 500 000 francs (arrondi) que nous, membres de la CAFIB, avons déboursés

aux bénéficiaires d'allocations familiales en 1976.

« En cas d'acceptation de l'initiative, les sommes à verser aux allocations passeraient de 7 500 000 à environ 14 000 000 de francs, et le taux à percevoir passerait de 4 à 6,90 %.

« Pour le contre-projet du Conseil d'Etat, les débours de la Caisse CAFIB seraient pour 1978 d'environ 9 500 000 francs pour passer en 1982 à la somme de 11 700 000 francs (arrondi).

« Les taux s'élèveraient à 4,74 % en 1978 pour atteindre 5,77 % en 1982, taux qui ne tient pas compte de la possibilité laissée au Grand Conseil d'augmenter ou de diminuer les montants des allocations, chaque fois qu'une modification de 5 % de l'indice suisse des prix à la consommation interviendrait. » * * *

Après le rapport présidentiel, un débat s'ouvrit sur le rejet de la TVA et ses incidences.

Les participants se rendirent ensuite à Ovronnaz, où ils étaient invités par Télé-Ovronnaz.

PAUVRE BALLY

L'assemblée générale extraordinaire de Bally a consacré la main-mise sur cette respectable multinationale helvétique par un groupe d'« aventuriers » de la finance.

En effet, Syndicat SA, société majoritaire du Groupe Bally, dirigé par M. Rey, a entrepris de faire prêter par Bally SA, à ses propres sociétés, des sommes assez importantes. Pourra-t-on dire bientôt que Bally n'est plus qu'un prête-nom ?

Il aurait mieux valu pour les dirigeants de l'époque, de surveiller un peu plus attentivement les transactions s'opérant sur les actions de la société plutôt que de vouloir rationaliser en fermant les usines valaisannes. Cette prise de participation majoritaire dans une société suisse par des groupes financiers aux contours et aux desseins mal définis remet en question tout le problème du contrôle des sociétés suisses.

Il faut espérer que dans le nouveau droit sur les sociétés anonymes l'on tienne compte de cet aspect du problème, au risque de voir les partisans du plus pur libéralisme exiger eux-mêmes des mesures draconiennes de l'Etat, au moment où il sera trop tard.

Ry

Une année à tomates ?

En Suisse, la récolte est estimée à 17 millions de kilos, selon l'Union suisse du légume ; c'est la quantité optimale que le marché helvétique peut absorber, relève l'USL. Le Tessin devrait mettre en valeur 6 millions de kilos et le Valais (200 000 plants de moins) 8 à 9 millions ; pour leur part, les autres régions du pays récolteront quelque 1,5 million et les producteurs de tomates de serre tout autant.

Fraises : 2,2 kilos par habitant

La culture de la fraise a fortement régressé en Suisse depuis 1960. Alors que 633 hectares étaient encore cultivés cette année-là, les surfaces n'occupent plus aujourd'hui que 263 ha environ. La production indigène totale, l'an passé, atteignait 2424 tonnes, contre 4000 en 1960.

La régression est surtout sensible en Valais. En 1970, la moitié des surfaces cultivées se trouvaient dans ce canton. Sept ans plus tard, elles ne représentent que le 14 %. Le recul total des surfaces serait encore plus marqué si de nouvelles cultures n'avaient pas été installées en Suisse alémanique, notamment en Thurgovie.

La consommation annuelle helvétique est de 2,2 kilos par habitant, dont environ 18 % de fraises indigènes. Les importations ne cessent d'augmenter. De 1960 à 1976, elles ont passé de 4486 à 11 681 tonnes et leur valeur de 5,59 millions de francs à 40,43 mio. L'an dernier, nos principaux fournisseurs ont été l'Italie (10 408 tonnes), la France (370), les USA (360) et Israël (251). Relevons que la production mondiale, en

1973, était de 1 154 000 tonnes.

Pourquoi une régression des cultures dans notre pays ? Citons la modification des habitudes de consommation, celle des structures de distribution, le départ de nombreux travailleurs étrangers mais surtout des offres anticipées de marchandise étrangère, souvent très avantageuses, notamment d'Italie. Dans ce pays, on assiste à un fort accroissement de la production, en particulier de la récolte précoce grâce à la culture sous tunnel plastique, en constante expansion. La saison d'exportation ne cesse ainsi de prendre de l'avance. La marchandise arrive de plus en plus tôt sur le marché helvétique, favorisée par un change avantageux et pratiquement exempté de taxes douanières.

Aujourd'hui pourtant, les producteurs suisses tentent de faire face à la situation par une prolongation de la saison de vente des fraises du pays. Ainsi s'efforce-t-on de promouvoir, dans certaines régions, la culture à plus haute altitude (800 m) et d'obtenir une récolte précoce grâce à une modification des techniques culturales.

Vente de cartes de la Ligue suisse contre le cancer

L'assemblée générale du 12 novembre 1955 de la Ligue nationale suisse pour la lutte contre le cancer et la recherche décida jadis, sous la conduite de son président, M. le professeur Dr H. R. Schinz, de fonder des Ligues cantonales et intercantionales, afin de promouvoir la lutte contre le cancer et ceci, tout particulièrement à l'échelon social.

Les moyens financiers devraient être acquis par la vente de cartes postales. Depuis, les Ligues cantonales contre le cancer touchent le bénéfice réalisé par ces ventes, sur leur propre compte de chèques postaux.

Les cartes servent en premier lieu à l'assistance des cancéreux, de leurs familles, à la recherche et au dépistage précoce de cette maladie.

La première vente de cartes postales a rapporté, en 1955, la somme de 550 000 francs. Depuis, le fruit de ces collectes n'a fait que de s'accroître pour atteindre, l'année passée, le seuil des 3 mio de francs. Grâce à la générosité du peuple

suisse, il nous a été possible — jusqu'au 31 mars 1977 — de mettre la coquette somme de 29,6 mio de francs à la disposition des cancéreux et de leurs familles ainsi qu'à la recherche que nous avons soutenue de façon active. Nous ne voudrions pas manquer ici de remercier sincèrement tous ceux qui, par leurs dons, ont contribué à la réussite de notre entreprise.

Aussi longtemps que ce fléau qu'est le cancer, ne sera pas maîtrisé, nonobstant nos efforts faits à l'échelon mondial, les Ligues cantonales auront besoin de dons afin de satisfaire aux tâches multiples qui leur sont assignées. C'est pour cette raison qu'une nouvelle vente de cartes postales sera organisée, du 27 juin au 18 juillet 1977.

Nous prions la population de tous les cantons de bien vouloir réserver un bon accueil à ces cartes et remerciements, d'ores et déjà, chacun de sa bienveillante compréhension.

Ligue suisse contre le cancer

RELANCE ÉCONOMIQUE ET INTERVENTION DE L'ÉTAT

Un point de vue romand

Le dernier rapport de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie pose la question de la légitimité de l'intervention de l'Etat. Il dit notamment :

« La récession mondiale qui touche notre industrie d'exportation et par là, l'ensemble de l'économie suisse, est due à des causes qui se situent hors de nos frontières et par conséquent nous échappent. Il faut en prendre notre parti et nous garder, surtout, de demander à l'Etat d'intervenir (...) Pour l'essentiel, notre force, la seule qui puisse

limiter, voire compenser les dégâts, réside dans l'esprit d'initiative et la combativité de nos entreprises.

« A cet égard, la construction présente un cas particulier. On a assisté à l'effondrement du marché du logement au moment où, de leur côté, les pouvoirs publics avaient tendance à réduire leurs investissements. Cela aboutit à une contraction qui n'a plus rien de commun avec une saine adaptation à un nouveau régime. Tôt ou tard, les besoins ne manqueront pas de renaître et nous risquons de devoir les affronter avec une industrie de la construction squelettique. Aux inconvénients de l'effondrement actuel, s'ajouteraient alors ceux d'une reprise anarchique, désordonnée et avec des moyens inadéquats.

« Il saute aux yeux que tout ce qui peut se faire pour assurer un passage quelque peu harmonieux d'une situation à l'autre doit être tenté. Il serait souhaitable, dans l'intérêt général, que l'industrie de la construction ne tombât pas, au-dessous d'un certain niveau. »

Croissance supérieure à la moyenne auprès des Caisses Raiffeisen suisses

Le bilan global des 1178 Caisses Raiffeisen accuse pour l'exercice 1976 une augmentation de 9,4 % à 9,4 milliards de francs en chiffres ronds. Comparé au quota moyen de croissance de la somme des bilans des autres groupements bancaires du pays de 7,7 %, ce résultat peut être qualifié de remarquable. Ce renforcement substantiel des bilans provient presque exclusivement des apports de nouveaux capitaux du public.

A la suite de six fondations, le nombre des Caisses Raiffeisen est passé à 1178. L'effectif des membres a été renforcé de 8300 à environ 200 000.

A l'instar de la caisse d'épargne — au passif du bilan — ce sont, à l'actif, les prêts hypothécaires et les avances garanties par nantissement de titres hypothécaires qui s'attribuent la part du lion, soit 53,7 % du total du bilan. 4948 mio de francs (soit 94,7 %) sont constitués par des hypothèques de premier rang, alors que 280 millions de francs sont encore appuyés par des garanties complémentaires. Les prêts et crédits aux collectivités de droit public ont augmenté de 24,7 millions pour atteindre 813,4 mio de francs. Y compris les prêts et crédits aux communes accordés directement par la banque centrale, les avances à ces collectivités de droit public s'élèvent à la somme de 1101 mio de francs.

L'excédent net des comptes d'exploitation de 26,5 mio de francs a porté les réserves officielles à 314,8 mio de francs.

L'ÉVÉNEMENT SPORTIF DE LA SEMAINE

Clubs suisses et coupes européennes

En dépit de la chaleur, de la lassitude générale, les footballeurs suisses n'ont pas droit aux vacances. Le championnat international d'équipe qui a enchaîné directement la compétition nationale et la Coupe des Alpes, qui débutera la semaine prochaine limitent sensiblement la période de récupération.

Il est vrai que ces épreuves sont disputées avec des équipes privées de la plupart des titulaires et qu'elles sont avant tout destinées à apporter de l'argent, non pas qu'elles attirent beaucoup de spectateurs (1500 personnes par exemple pour Grasshoppers-Malmö !), mais elles permettent de maintenir durant l'été les concours de pronostics. Il y a certes à la clé une petite récompense pour ceux qui sortent premiers de leur groupe mais on doute fort que ce soit là une motivation suffisante. On peut aussi rétorquer que c'est l'occasion de faire des essais, sans devoir pour autant téléphoner un peu partout pour dénicher des matches amicaux. L'argument là aussi est fragile et il pèse peu par rapport aux efforts qu'exigent ces parties et les déplacements. Oui, vraiment quel est l'intérêt de ces championnats à caractère européen ? Si l'on songe qu'un joueur comme Botteron a évolué 61 fois avec le FC Zurich depuis août dernier, on est en droit de se demander ce qu'il reste de son influx

et de son amour du football. Il n'y a donc pratiquement plus de saison pour ce sport, puisque souvent en hiver, les clubs se rendent dans des endroits chauds pour des camps d'entraînements, assortis de rencontres amicales.

Cette semaine d'ailleurs, alors qu'on n'a pas encore fini de parler du fameux match de barrage entre Servette et Bâle, l'attention était attirée par le tirage au sort des coupes d'Europe. Comble de malchance : alors que le calendrier est bien chargé, une formation suisse, Young Boys, devra disputer un match préliminaire s'il entend participer au 1er tour. Ce fut déjà le cas de Servette l'an passé, qui n'avait alors pas trouvé grâce face à Cardiff City. Le moins que l'on puisse dire est que nos représentants, pour la première fois au nombre de cinq, n'ont pas tiré les adversaires les plus dociles. Les Servettiens doivent se mordre les doigts d'avoir échoué récemment à Berne car en Coupe des champions, Wacker Innsbruck aurait pu constituer un interlocuteur à sa hauteur, tandis qu' Athletic Bilbao (quand on connaît de surcroît le peu d'aisance des Genevois hors des Charmilles) représente un obstacle difficilement escamotable. Il existe, c'est vrai, une consolation : il y aura beaucoup de monde pour suivre cette rencontre et l'avantage de com-

mencer à Genève, avec des ambitions intactes, ce qui n'aurait pas forcément été le cas si d'aventure le lieu des rencontres avait été inversé. Personne ne l'ignore, les compétitions européennes doivent permettre de réaliser une opération financière. Secrètement, chaque dirigeant souhaite au premier tour un adversaire facile pour tomber ensuite sur une équipe susceptible de garantir une assistance record. Il est peut-être mieux pour Servette d'affronter d'emblée un « ogre » rentable, un public qui n'escompte pas de miracle mais serait comblé si tout se passe bien plutôt qu'une peau de banane.

A tout prendre, Grasshoppers, qui a de la peine à jouer devant une assistance décente, aurait préféré Bilbao à ce Frem Copenhague mystérieux et qui peut se qualifier sans produire de recettes. Zurich, lui non plus, n'est guère satisfait. Sofia n'est pas une formation spectaculaire mais diablement solide. En étant tête de série, en raison de son accès aux demi-finales cette année, il s'est presque fait piéger. Mais évidemment à voir les résultats de l'équipe nationale, il serait bien présomptueux de prétendre que les clubs suisses puissent être opposés à des adversaires prétendus de seconde zone. Puisque nous y sommes incorporés.

Thierry Vincent

Un voyage à Londres

Notre jeune collaborateur M. Charles Méroz, en voyage à Londres avec la classe de diplôme du Collège Sainte-Marie, a ramené de la capitale du Royaume-Uni des impressions diverses que nous publions ci-après.

Après un voyage sans histoire au-dessus de la couche nuageuse du Nord du continent, l'aéroport de Gatwick, situé à environ 1 h. 20 de Cointrin, nous offrit sa piste d'atterrissage en guise de cadeau de bienvenue. Les formalités d'usage effectuées, un autobus nous emmena en direction de notre hôtel, le « Lancashire », sis à Norfolk Square dans la banlieue de Londres. Une dizaine de minutes furent largement suffisantes pour vider les valises et aménager les chambres. Alors l'aventure débutait...



Cathédrale Saint-Paul

Un des nombreux taxis londoniens facilita notre transfert à « Picadilly », centre principal des discothèques, boîtes de nuit, machines à sou et cinémas. Notre attention fut immédiatement attirée par les boîtes de jeux qui nous ont changé des petits « flippers » et « baby-foot » de certains bistros octoduriens. Le quartier de Soho où se rencontrent prostituées, maquereaux et « clients », présente tour à tour sex-shop, cinémas pornographiques, maisons closes, etc. A déconseiller absolument à partir de minuit ! Picadilly Circus de nuit est une place indésirable vu les nombreux dangers qu'elle comporte ; ainsi, il n'est pas rare que les touristes aient la désagréable surprise de se faire accoster par des bandes de « rockers » ou voyous quelconques. Non loin de Picadilly, Trafalgar Square est dominé par la statue de l'Amiral Nelson et par la Maison du Parlement. La métropole est également caractérisée par quelques fameux musées. Le plus célèbre d'entre eux est sans conteste le musée de Madame Tussauds composé de la réplique parfaite des personnalités du monde actuel : sport (Kevin Keegan, Pelé, Johann Crujff, Ilie Nastase), cinéma (Telly Savalas, Humphrey Bogart, Alfred Hitchcock), chanson (Beatles, Elsa Martinelli), politique (Valéry Giscard d'Estaing, Charles De Gaulle, Helmut Schmidt, Idi Amin Dada (!), Jimmy Carter, Mao Tse-Toung, la famille royale d'Angleterre). D'autres musées sont aussi susceptibles d'intéresser les touristes avides de curiosités, tels sont le British Museum, le British Transport Museum, l'Imperial War Museum, la National Gallery, le Royal Academy et le Cutty Stark (clipper aménagé en musée).

Pour les nombreux visiteurs, le « shop-

ping » est grandement facilité par la présence de gigantesques magasins ; citons le « Harrods », le « Selfridges », le « Peter Jones », le « Jean Machine ». Les touristes ont également la chance de pouvoir compter sur des rues parsemées de boutiques, magasins et kiosques ; notons entre autres Carnaby Street, Kingsroad et Oxford Street. La cité de Londres exhibe aux visiteurs de magnifiques églises et monuments. Ainsi, Westminster, Buckingham Palace, Big Ben, Tower Bridge, la cathédrale St-Paul sont à même d'aiguiser l'appétit des touristes, le doit en alerte sur le bouton de leur appareil photographique. Les parcs grandioses disséminés à travers la ville respirent de leur magnifique couleur verte et offrent aux flâneurs d'immenses surfaces permettant promenes et excursions en plein air. Hyde Park est sans aucun doute le lieu de villégiature préféré de tous les Londoniens. En effet, celui-ci est composé du « Serpentine », splendide plan d'eau situé au centre du parc, et de quelques belles constructions telles le Wellington Museum, l'Albert Memorial, la statue de Peter Pan et le Kensington Palace.

Borg contre Nastase

Dans le domaine sportif, le stade de Wembley attire beaucoup de monde. Les différentes équipes de football affolent les passions ; les supporters de Chelsea, de Queens Park, de Fuhlam, de Tottenham, d'Arsenal débordent d'excitation lors des rencontres de leurs favoris. La finale de la Coupe d'Angleterre a prouvé que le football anglais était toujours aussi spectaculaire qu'efficace. Les « fans » de Manchester United ont eu la possibilité de clamer leur joie face à ceux de Liverpool. Ce jour-là, Wembley était en fête et l'alcool a coulé à flots.

Dans un sport tout autre, le tennis a célébré cette année son centenaire à Wimbledon. Le tournoi de 1977 a présenté certaines surprises ; ainsi, Guillermo Vilas (No 3) a été exécuté en trois sets par le jeune Américain Billy Martin. En quarts de finale, le Roumain Ilie Nastase (Mr Nasty pour la presse anglaise) a été battu le plus régulièrement du monde par le Suédois Bjorn Borg. Lors des demi-finales, le No 1 américain Jimmy Connors a éprouvé quelques difficultés face à son jeune compatriote John Mac Enroe âgé de 18 ans et Borg a vaincu l'Américain Vitas Gerulaitis au cours d'un match d'un très haut niveau. La finale opposa donc Jimmy Connors à Bjorn Borg. Cette confrontation tint évidemment toutes ses promesses et après plus de trois heures d'un jeu fait d'intensité et de passion, le Suédois remporta la victoire et la coquette somme de 15 000 livres. Chez les dames, l'élimination de Chris Evert en demi-finale face à l'Anglaise Virginia Wade constitua la plus grosse surprise du tournoi féminin. La victoire finale revint d'ailleurs à Virginia Wade qui battit la Hollandaise Betty Stove en trois sets pour la plus grande joie du public londonien.

Il s'avère étonnant de constater l'intérêt que portent les Anglais au tournoi de Wimbledon. Ayant personnellement assisté à la déconvenue de l'Argentin Vilas, je décidai de tenter à nouveau ma chance pour voir la rencontre opposant Borg à Nastase. Le match débuta à 14 heures, je me rendai en direction de Wimbledon à 11 heures du matin. Mais quelle ne fut pas ma surprise en découvrant environ 1000 mètres d'êtres humains devant les entrées des courts de Wimbledon. Nous ne sommes pas Anglais et ne possédons pas leur force de caractère pour patienter des heures sous un soleil de plomb pour assister à un match de tennis même si les participants se nomment Ilie Nastase et Bjorn Borg...

Pauvre cuisine

En ce qui concerne la gastronomie, nous pouvons franchement affirmer que le peuple britannique n'est pas pénible. En effet, la nourriture anglaise a ceci de particulier : elle est sucrée. Les légumes sont sucrés, la viande est

sucrée, la salade est sucrée, la mayonnaise est sucrée. Heureusement pour les non-initiés, Londres est une métropole cosmopolite et sa cuisine est internationale. Il est ainsi aisé de manger convenablement dans les restaurants français, suisses, grecs, russes, indiens, chinois, italiens, etc. Les mets italiens sont très prisés de la part des étrangers et même des résidents. Les « Pizzalands », comme le nom l'indique, se sont spécialisées dans ce domaine et offrent de délicieuses et énormes pizzas à des prix défiant toute concurrence. La cuisine suisse, au « Swiss Center », est également fréquentée par un nombreux public et n'a rien à envier à nos meilleurs restaurants. De plus, les nostalgiques auront la possibilité de se faire servir l'inamovible fondue au fromage ou les habituelles raclettes du Valais. Un seul problème cependant : les serveurs sont anglais et ne parlent pas un traitre mot de français ou d'allemand. Pour clore ce chapitre culinaire, signalons que le « steak à la jurassienne » est certainement l'un des meilleurs produits de ce « Swiss Center ». Bon appétit à toutes et à tous !

Le rythme de vie

La vie des Londoniens diffère sensiblement de celle que nous menons sur le continent. En effet, l'homme de la rue n'aura jamais l'audace de se laisser emporter à des excès d'énervement ou de colère. Ce phénomène apparaît de façon plus nette chez les automobilistes. Comme dans toute immense ville, le trafic est très intense et l'excitation n'a qu'une maigre place dans l'esprit des conducteurs. Les chauffeurs de taxis, plus particulièrement, s'affirment comme des conducteurs de génie. Il est surprenant de voir que les « taxis drivers » roulent parfois relativement vite pour satisfaire un client, et bien rares sont les accidents. Les autobus à deux étages sont également susceptibles de rendre service à l'homme de la rue. Mais l'un des modes de transport préféré des Londoniens est sans aucun doute le métro (Underground). Pour un prix dérisoire, une personne aura tout le loisir de se rendre d'un lieu à un autre en très peu de temps. Bien sûr, ce métro présente quelques désavantages : le réseau comporte au moins une dizaine de lignes différentes (Bakerloo, Central, Circle, District, Metropolitan, Northern, Picadilly, Victoria). A partir de minuit, le « tube » est fréquenté par des bandes de vandales qui n'attendent que le mo-

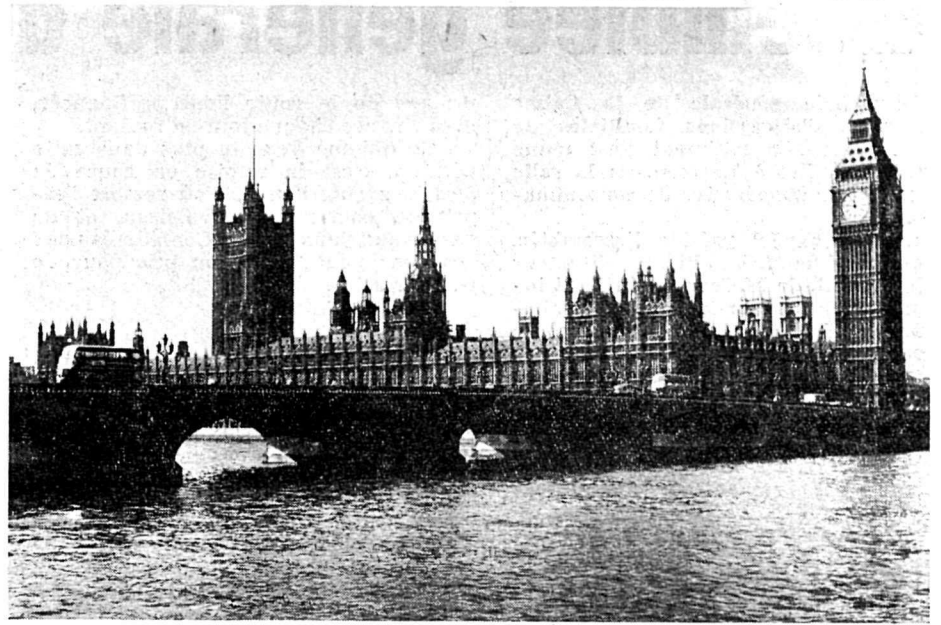


Un des plus grands magasins de Londres : Marks & Spencer

ment favorable pour détrousser le pauvre voyageur esseulé. L'habillement est délaissé dans la rue et il est commun de rencontrer certains hurluberlus vêtus d'accoutrement pour le moins ridicule. Il m'a ainsi été possible et déconcertant de me trouver nez à nez avec deux « rigolos » déguisés en gestapistes. A première vue, cela choque mais on s'habitue très vite !

La Tamise

La Tamise permet aux immenses navires de transporter leurs marchandises depuis Londres jusqu'à la mer et les différents ports européens. Le fleuve donne également aux visiteurs le loisir d'admirer les beautés de la métropole. Des excursions spéciales sont organisées par bateau en faveur des touristes. Le « Tower Bridge » est une attraction appréciée, particulièrement lors du passage de navires gigantesques. A cet effet, le pont se scinde en deux parties afin de faciliter la bonne marche de ces navires. Les abords de la Tamise procurent aux touristes un magnifique lieu de promenades et l'occasion d'utiliser caméras et appareils photographiques. Non loin de « Tower Bridge », la tour de Londres attire les badauds par l'intermédiaire de ses constructions anciennes. Les gardiens de la tour, les « Beefeaters », exercent successivement une activité de surveillants et de guides touristiques. Le trésor royal est farouchement gardé et son accès est protégé par une porte large d'au moins trente centimètres. Du reste, les photographies



Westminster

sont absolument interdites pour raison de sécurité. Les soldats de la Garde Irlandaise aiguillonnent la curiosité du public par leur étrange attitude au garde-à-vous. Ceux-ci sont capables de rester immobiles de longues minutes sous les railleries incompréhensibles des touristes. Il n'y a vraiment pas de son métier... !

La description d'une telle ville nécessiterait naturellement beaucoup plus de temps ; mais en dix jours de vacances, il est évidemment impossible de tout visiter, tout photographier, tout admirer. Les différentes explications représentent les meilleures « choses » de Londres. Espérons que le lecteur, à la découverte de ces lignes, aura le sentiment de connaître cette cité plus profondément et de se sentir, soit à Londres soit au soleil !

Charles Méroz

Les établissements publics à la caisse

Dans sa dernière session le Grand Conseil valaisan a adopté le nouveau règlement de la loi sur les établissements publics, l'hébergement touristique et le commerce de boissons alcooliques.

Ce règlement fixe notamment les nouvelles taxes qui seront dues par les cafés, les restaurants, hôtels, campings, etc.

Nous reproduisons ci-après un tableau qui permet dans une première phase de se faire une idée des taxes que les commerces concernés devront payer.

La question que l'on peut se poser, quant à ces taxes, est celle de la disparité énorme qui existe entre les divers genres de commerces. En ef-

fet, dans l'ensemble les cafetiers-restaurateurs ne paieront pas plus que sous l'empire de l'ancienne loi. En revanche, les campings, notamment, font l'objet de taxes « salées ». Le droit unique de patente s'élèvera à Fr. 200.— par 1000 m². Si l'on sait que le plus petit camping a, au moins 10 000 m² pour travailler rationnellement, on peut s'étonner d'une telle taxe. A court terme, ce secteur touristique est menacé par de telles charges. Nous pensons que les responsables de ce règlement ont agi avec légèreté dans ce domaine.

Attendons donc les premières réactions à l'application de ce nouveau règlement avant de revenir sur ce sujet.

Ry

Quelques exemples pour les redevances annuelles selon les nouvelles dispositions du règlement

Café-Restaurant	40	80	120
Places			
Chiffre d'affaires	144 194.—	288 389.—	432 584.—
Droit unique	600.—	1 200.—	1 800.—
Redevance annuelle			
50 % du droit unique	300.—	600.—	900.—
selon le chiffre d'affaires (1‰)	150.—	300.—	500.—
TOTAL	450.—	900.—	1 400.—
Hôtel			
Lits	40	80	120
Moyenne du chiffre d'affaires	570 000.—	700 000.—	1 000 000.—
Fourchette	340 000.—	500 000.—	1 000 000.—
	800 000.—	900 000.—	
Droit unique	600.—	1 600.—	2 400.—
Redevance annuelle			
50 % du droit unique	300.—	800.—	1 200.—
selon le chiffre d'affaires	600.—	800.—	1 250.—
TOTAL	900.—	1 600.—	2 450.—

S'il y a une patente pour hôtel et café-restaurant, la redevance annuelle s'augmente de Fr. 1000.— au maximum.

Pour l'Etat de droit - Contre le recours à la violence Le Parti radical et le débat nucléaire

Le Parti radical-démocratique suisse a pris connaissance avec beaucoup d'inquiétude du ton toujours plus vif des discussions engagées entre partisans et adversaires des usines automobiles. Il est en particulier rendu anxieux par les violations du droit qui ont déjà été commises et le recours à la violence qui a été annoncé. Le parti comprend l'inquiétude que la construction d'usines nucléaires inspire à de larges milieux de la population, mais se déclare fermement opposé à toute violation de l'ordre juridique. Il attend des autorités compétentes qu'elles fassent énergiquement obstacle à toute atteinte à l'Etat de droit.

Le Parti radical-démocratique suisse invite les partisans et les adversaires des usines nucléaires à conduire la discussion d'une manière qui permette une solution à long terme du problème de l'énergie et à ne pas quitter le terrain de la démocratie et de la légalité. Il entend, lui aussi, apporter sa contribution à un débat général en faisant de la politique énergétique de la Suisse le point principal de l'ordre du jour d'une assemblée extraordinaire des délégués.

On l'a tout simplement poussé pour faire place à la route



A la sortie est du village de Lens, un chalet typique de la région, moitié bois moitié pierre datant du siècle passé, gênait considérablement la circulation. Plutôt que le démolir, et comme il restait une place suffisante sur le côté opposé à la route, on a tout simplement fait glisser, par des moyens compliqués, ce chalet qui s'intègre maintenant parfaitement au paysage. Cette opération s'est faite sur les conseils avisés de Mme Rose-Claire Schule, des monuments historiques du Valais et présidente du Heimatschutz suisse (photo Valpresse Sion).
En haut : le chalet tel qu'il était autrefois.
En bas : le chalet déplacé de quatre mètres à l'opposé de la route.